

# **Centre de toxicomanie et de santé mentale**

États financiers  
**31 mars 2017**



Le 26 mai 2017

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux fiduciaires du Centre de toxicomanie et de santé mentale**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de toxicomanie et de santé mentale, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Opinion**

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2  
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)*



À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de toxicomanie et de santé mentale au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

# Centre de toximanie et de santé mentale

État de la situation financière

Au 31 mars 2017

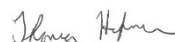
	2017 \$	2016 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie	35 789 775	36 935 316
Liquidités soumises à restrictions (note 6 b) et c))	1 801 848	6 193 801
Débiteurs (note 4)	29 347 079	27 464 227
Stocks	1 940 644	2 501 981
Charges payées d'avance	1 722 865	2 182 117
	<hr/>	<hr/>
	70 602 211	75 277 442
<b>Liquidités soumises à restrictions</b> (note 6 b))	3 280 475	6 709 544
<b>Débiteurs à long terme</b> (notes 4 et 6 b) et c))	108 091 223	91 742 905
<b>Placements</b> (note 3)	46 076 433	45 656 364
<b>Immobilisations</b> (note 5)	437 907 823	419 864 649
	<hr/>	<hr/>
	665 958 165	639 250 904
<b>Passif</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 9 b))	58 667 540	66 902 021
Créditeurs à long terme (note 6 b))	1 216 777	1 124 253
	<hr/>	<hr/>
	59 884 317	68 026 274
<b>Apports reportés liés aux fonds de recherche</b> (note 8 a))	23 322 396	20 569 738
<b>Autres apports reportés</b> (note 8 b))	8 970 198	8 315 972
<b>Créditeurs à long terme</b> (note 6 b) et c))	110 232 457	93 912 476
<b>Apports de capital reportés</b> (note 7)	379 071 158	369 246 802
	<hr/>	<hr/>
	581 480 526	560 071 262
<b>Actif net</b>		
<b>Actif grevé d'affectations internes</b> (note 13)	84 451 012	79 153 015
<b>Non grevé d'affectations</b>	-	-
<b>Fonds de dotation</b>	26 627	26 627
	<hr/>	<hr/>
	84 477 639	79 179 642
	<hr/>	<hr/>
	665 958 165	639 250 904

**Eventualités et engagements** (notes 6, 11 et 12)

**Approuvé par le conseil d'administration,**



\_\_\_\_\_, administrateur



\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Centre de toximanie et de santé mentale

## État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

---

	2017	2016
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée / Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto (note 8 b))	313 153 780	305 775 881
Produits provenant des patients	2 028 784	1 618 251
Autres subventions (notes 8 b) et 10)	49 765 351	47 447 105
Activités auxiliaires et autres	26 387 243	25 136 170
Amortissement des apports de capital reportés (note 7)	16 244 599	15 157 434
Revenus de placement	704 070	496 079
	<hr/> 408 283 827	<hr/> 395 630 920
<b>Charges</b>		
Traitements, salaires et avantages sociaux (note 8 a))	282 990 232	286 405 268
Fournitures et autres (notes 6 et 8 a))	86 495 925	76 689 397
Amortissement	23 036 920	22 064 218
Loyer	2 621 936	2 474 980
Médicaments et fournitures médicales	7 840 817	6 273 945
	<hr/> 402 985 830	<hr/> 393 907 808
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b>	<hr/> 5 297 997	<hr/> 1 723 112

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Centre de toximanie et de santé mentale

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

				<u>2017</u>	<u>2016</u>
	<b>Actif grevé d'affectations internes \$</b>	<b>Actif non grevé d'affectations \$</b>	<b>Fonds de dotation \$</b>	<b>Total \$</b>	<b>Total \$</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	79 153 015	-	26 627	79 179 642	77 456 530
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-	5 297 997	-	5 297 997	1 723 112
Virements interfonds (note 13)	5 297 997	(5 297 997)	-	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<u>84 451 012</u>	<u>-</u>	<u>26 627</u>	<u>84 477 639</u>	<u>79 179 642</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Centre de toximanie et de santé mentale

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

	2017 \$	2016 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	5 297 997	1 723 112
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	23 036 920	22 064 218
Amortissement des apports de capital reportés	(16 244 599)	(15 157 434)
Amortissement des primes sur les placements obligataires	325 117	-
Perte sur la cession des immobilisations	520 745	8 151
	<hr/> 12 936 180	<hr/> 8 638 047
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(6 707 369)	1 917 273
Stocks	561 337	85 974
Charges payées d'avance	459 252	556 098
Créditeurs et charges à payer	(8 234 481)	(10 380 604)
Variation nette des apports reportés liés aux fonds de recherche	2 752 658	(558 032)
Variation nette des autres apports reportés	654 226	6 388 104
	<hr/> 2 421 803	<hr/> 6 646 860
<b>Activités d'investissement</b>		
Diminution des liquidités soumises à restrictions	7 821 022	4 297 617
Achats de placements, montant net	(745 186)	(243 041)
	<hr/> 7 075 836	<hr/> 4 054 576
<b>Activités de financement</b>		
Apports reçus affectés à l'achat d'immobilisations	26 068 955	13 264 964
Apports à recevoir liés aux achats d'immobilisations	5 991 316	(336 558)
Remboursement du capital de crédateurs à long terme	(1 102 612)	(1 017 251)
	<hr/> 30 957 659	<hr/> 11 911 155
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations	(41 600 839)	(24 311 466)
<b>Diminution nette de la trésorerie pour l'exercice</b>		
	(1 145 541)	(1 698 875)
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		
	36 935 316	38 634 191
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		
	<hr/> 35 789 775	<hr/> 36 935 316
<b>Transactions sans effet sur la trésorerie</b>		
Débiteurs à long terme	17 515 117	-
Apports à recevoir liés aux achats d'immobilisations	(17 515 117)	-

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

## 1 Activités

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale (« CAMH ») est un hôpital réparti sur quatre emplacements principaux à Toronto; il offre aussi des programmes régionaux partout en Ontario. Le CAMH a pour vocation de fournir des soins cliniques, d'effectuer des recherches, d'élaborer des politiques et de dispenser des services d'éducation et de promotion de la santé dans les domaines de la toxicomanie et de la santé mentale.

Le CAMH a été constitué en personne morale sans capital social par lettres patentes de fusion en vertu de la *Loi sur les personnes morales* (Ontario) le 23 janvier 1998. Le CAMH est également un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, il est exempt d'impôt sur le revenu. Les activités du CAMH sont assujetties aux dispositions de la *Loi sur les hôpitaux publics* (Ontario).

## 2 Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »), y compris les normes s'appliquant aux organismes publics sans but lucratif au Canada. Un résumé des principales méthodes comptables est présenté ci-dessous.

### Mode de présentation

Les présents états financiers font état des actifs, des passifs et des activités du CAMH. Ils ne portent pas sur les activités de la Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale (la « Fondation du CAMH » ou la « Fondation »), entité affiliée non contrôlée (note 10).

### Constatation des produits

Le CAMH a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels comprennent les dons et les subventions publiques. Les apports non grevés d'affectations sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables. Les apports grevés d'affectations externes sont constatés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes ont été engagées.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* (Ontario) et de ses dispositions, le CAMH est principalement financé par la province de l'Ontario conformément aux modalités de financement établies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (« MSSLD ») et le réseau local d'intégration des services de santé (« RLISS ») du Centre-Toronto. Les subventions visant le fonctionnement du CAMH sont constatées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non encore reçues à la clôture de la période sont comptabilisées. Lorsqu'une tranche de la subvention se rapporte à une période ultérieure, sa constatation est reportée et cette tranche est ensuite constatée au moment où elle est reçue. Les présents états financiers reflètent les meilleures estimations de la direction des modalités de financement avec le MSSLD et le RLISS du Centre-Toronto.

Les apports reçus sous forme de dons et de subventions visant des dépenses d'investissement spécifiques sont initialement reportés, puis ils sont comptabilisés à titre d'apports de capital reportés. Ces apports reportés sont passés en résultat sur la même base que l'amortissement du coût des immobilisations connexes. Le financement des immobilisations est comptabilisé lorsque survient un accord avec le donateur et qu'il existe une assurance raisonnable que le financement sera reçu dans un avenir rapproché.

Les apports liés au fonds de dotation sont constatés comme des augmentations directes de l'actif net.



# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

Les produits tirés des activités auxiliaires et des soins offerts aux patients sont comptabilisés lorsque les services sont dispensés et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les intérêts, les dividendes et les gains (pertes) réalisés sont comptabilisés à titre de revenus de placement dans l'état des résultats, sauf dans la mesure où le montant est grevé d'affectations externes. En pareil cas, il est ajouté aux actifs nets liés au fonds de dotation ou autres soldes grevés d'affectations ou déduit de ceux-ci.

## Trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des fonds en banque.

## Stocks

Les stocks se composent principalement des fournitures destinées aux soins des patients et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé d'après la méthode du coût moyen.

## Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sous forme d'apports sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. Lorsque les immobilisations ne sont plus nécessaires à la capacité du CAMH de dispenser des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les coûts engagés dans de nouvelles installations ou augmentant de façon importante la durée d'utilité des immobilisations existantes sont incorporés dans le coût des immobilisations. Les coûts visant à maintenir le fonctionnement optimal normal sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les immobilisations en cours comprennent les coûts directs de construction et de développement. Aucun amortissement n'est comptabilisé avant que la construction soit presque terminée et que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des actifs de la façon suivante :

Immeubles	De 20 à 40 ans
Matériel et mobilier	De 5 à 15 ans

## Apports sous forme de biens et services

Certains services au CAMH sont offerts de façon bénévole par la communauté. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ils ne sont pas comptabilisés ou présentés dans les états financiers.

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

## Régimes d'avantages sociaux

- Régime de retraite interentreprises

Certains employés du CAMH au 9 mars 1998 et tous les employés qui se sont joints au CAMH depuis cette date peuvent participer au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (« HOOPP »), régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, axé sur le salaire moyen consécutif le plus élevé. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées.

Certains employés du CAMH sont des participants au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« SEFPO »), régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, axé sur le salaire moyen consécutif le plus élevé. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées, car il s'agit d'un régime interentreprises.

- Avantages futurs du personnel

Certains employés du CAMH ont droit à des avantages postérieurs à l'emploi. Le coût de ces avantages est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon la meilleure estimation de la direction de l'augmentation prévue des salaires, de l'âge de la retraite des employés et des coûts liés aux soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées a été établi en fonction du coût d'emprunt du CAMH selon les taux d'intérêt spécifiques et les périodes auxquelles s'appliquent les montants empruntés par le CAMH. Le CAMH a estimé son coût d'emprunt en fonction du taux de rendement des obligations provinciales plus une prime de risque particulière au CAMH relativement aux durations variables fondées sur les flux de trésorerie attendus des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des services passés provenant des modifications apportées au régime est passé en charges au moment où les modifications entrent en vigueur.

L'excédent du solde non amorti cumulé du gain (de la perte) net actuariel est amorti sur la période de service restante moyenne des employés actifs.

## Placements

Les placements sont classés dans l'une des catégories suivantes : i) comptabilisé à la juste valeur ou ii) comptabilisé au coût ou au coût après amortissement. Le CAMH détermine le classement de ses placements lors de la comptabilisation initiale.

Les placements présentés à la juste valeur comprennent les placements dans des fonds en gestion commune et les billets à court terme. Les coûts de transactions sont comptabilisés à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les placements présentés à la juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les placements dans des titres non désignés aux fins d'évaluation à la juste valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transactions et sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Les placements présentés au coût après amortissement se composent de bons du Trésor, de certificats de placement garanti et d'obligations.

Toutes les transactions au titre des placements sont comptabilisées à la date de transaction.

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

Une moins-value est comptabilisée dans l'état des résultats pour un placement de portefeuille classé dans l'une ou l'autre des catégories qui a subi une perte de valeur considérée comme étant durable. Les variations ultérieures de la juste valeur découlant de la réévaluation d'un placement de portefeuille sont présentées, le cas échéant, dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Si la perte de valeur du placement de portefeuille se résorbe ensuite, la moins-value comptabilisée à l'état des résultats n'est reprise qu'une fois que le placement a été vendu.

## Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les montants exigeant d'importantes estimations comprennent la recouvrabilité des débiteurs, les charges à payer, les produits reportés et les avantages futurs du personnel.

Les produits comptabilisés au titre du MSSLD doivent être estimés. Le CAMH a conclu des ententes de responsabilité qui précisent les droits et les obligations des parties en ce qui concerne le financement fourni au CAMH par le MSSLD pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Les ententes de responsabilité décrivent certaines normes et obligations de performance qui établissent les résultats acceptables pour le CAMH dans un certain nombre de secteurs.

Si le CAMH ne satisfait pas aux normes et obligations de performance, le MSSLD est autorisé à ajuster le financement fourni au CAMH. Le MSSLD n'est pas tenu de communiquer les ajustements apportés au financement, et ce, tant que les données de fin d'exercice n'ont pas été soumises. Étant donné que les données de fin d'exercice ne sont soumises qu'une fois que les états financiers ont été finalisés, il est possible que le montant de financement reçu du MSSLD pour l'exercice augmente ou diminue après la clôture de l'exercice. Le montant des produits qui est comptabilisé dans les présents états financiers représente la meilleure estimation par la direction des revenus pour l'exercice.

Les provisions pour les soldes débiteurs sont principalement évaluées selon la recouvrabilité historique des débiteurs, des provisions particulières étant constituées pour les soldes impayés les plus importants réputés être potentiellement irrécouvrables.

## 3 Placements

Les placements se composent de ce qui suit :

	2017	2016
	\$	\$
Bons du Trésor	-	32 442 835
Certificats de placement garanti	13 694 287	13 213 529
Obligations	32 382 146	-
	<hr/>	<hr/>
	46 076 433	45 656 364

Au 31 mars 2017, les bons du Trésor n'étaient assortis d'aucune échéance moyenne (0,04 an en 2016), les certificats de placement garanti avaient une échéance moyenne de 0,93 an (0,92 an en 2016) et les obligations à long terme avaient une échéance moyenne de 1,76 an (aucune échéance en 2016) et les placements du portefeuille affichaient un taux de rendement moyen de 1,02 % (0,45 % en 2016).

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

## 4 Débiteurs

Les débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2017 \$	2016 \$
MSSLD/RLISS-CT		
Réaménagement (note 6)	111 630 779	98 767 132
Autres	333 411	574 406
Patients	600 882	290 550
Comptes liés à la recherche	7 886 123	3 407 900
Fondation du CAMH (note 10)		
Réaménagement (note 6)	2 970 158	4 000 263
Autres	6 581 317	6 170 572
Autres	7 435 632	5 996 309
	<hr/>	<hr/>
	137 438 302	119 207 132
Déduction : tranche à long terme (note 6)	108 091 223	91 742 905
	<hr/>	<hr/>
	29 347 079	27 464 227

Aucun montant important n'est en souffrance ou n'a subi de dépréciation.

## 5 Immobilisations

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2017		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	9 101 465	-	9 101 465
Immeubles	56 493 940	26 583 217	29 910 723
Matériel et mobilier	134 271 740	79 937 627	54 334 113
Réaménagement (note 6)			
Immeubles	346 937 356	57 669 518	289 267 838
Matériel et mobilier	30 879 031	13 571 508	17 307 523
Immobilisations en cours	37 986 161	-	37 986 161
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	615 669 693	177 761 870	437 907 823

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

	<b>2016</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Valeur</b>
	<b>\$</b>	<b>cumulé</b>	<b>comptable</b>
		<b>\$</b>	<b>nette</b>
			<b>\$</b>
Terrains	9 101 465	-	9 101 465
Immeubles	51 780 096	23 934 420	27 845 676
Matériel et mobilier	123 980 266	71 482 613	52 497 653
Réaménagement (note 6)			
Immeubles	346 697 687	48 375 524	298 322 163
Matériel et mobilier	27 094 964	11 038 972	16 055 992
Immobilisations en cours	16 041 700	-	16 041 700
	<b>574 696 178</b>	<b>154 831 529</b>	<b>419 864 649</b>

Les immobilisations en cours se composent principalement de la phase 1C du projet de réaménagement (note 6 c)) et de la phase 1D.

Pendant l'exercice, le CAMH a radié des actifs d'un montant de 627 324 \$ (1 539 327 \$ en 2016) et l'amortissement cumulé de 106 579 \$ (1 531 176 \$ en 2016).

## 6 Projet de réaménagement

Le CAMH réalise un projet en plusieurs phases visant la transformation de l'hôpital psychiatrique traditionnel de la rue Queen en un centre de calibre mondial de soins liés à la toxicomanie et à la santé mentale, de recherche, d'éducation, de promotion de la santé et de prévention. Ce centre sera aménagé comme un village urbain (le « projet »). Le CAMH a l'intention de regrouper une grande partie des activités de ses quatre emplacements principaux dans un nouvel établissement réaménagé qui servira de plaque tournante pour ses programmes, ses services et ses ressources. Ce projet est financé par le MSSLD, la Fondation du CAMH et le CAMH au moyen des fonds générés en interne.

### a) Phase 1A

Le coût de la phase 1A du projet — qui est achevée — a totalisé 34,8 M\$. Au 31 mars 2017, tous les fonds devant être affectés à cette phase du projet avaient été reçus à l'exception du paiement final de 1,3 M\$ (1,3 M\$ en 2016) à recevoir du MSSLD (note 4).

### b) Phase 1B

En décembre 2009, le CAMH a conclu une entente de projet avec une entreprise de construction tierce, CHS (CAMH) Partnership (« Project Co »), visant la conception, la construction, le financement et l'entretien (pour une durée de 30 ans) des immeubles construits dans le cadre de la phase 1B du projet.

# Centre de toximanie et de santé mentale

## Notes annexes

31 mars 2017

Le solde du capital à payer à Project Co de 93,9 M\$ relativement à la construction des immeubles porte intérêt à 7,8 %, est remboursable en versements mensuels mixtes de 729 079 \$ et vient à échéance le 31 mai 2042. De plus, le solde des coûts des services d'entretien et de fonctionnement sur le cycle de vie, soit 131,5 M\$, est à payer pendant la durée de l'entente. Les versements pour les cinq prochains exercices et par la suite se présentent comme suit :

	<b>Dette</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Coûts de fonction- nement</b>	<b>Cycle de vie</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
2018	1 216 777	7 553 805	2 701 156	261 292
2019	1 295 424	7 453 518	2 752 179	530 432
2020	1 404 127	7 344 815	2 804 222	417 583
2021	1 521 951	7 226 990	2 857 307	608 990
2022	1 649 663	7 099 279	2 911 453	544 375
Par la suite	86 824 534	89 532 297	72 154 831	42 983 941
	<b>93 912 476</b>	<b>126 210 704</b>	<b>86 181 148</b>	<b>45 346 613</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, des intérêts débiteurs de 7 790 844 \$ (7 877 819 \$ en 2016) ont été inclus au poste « Fournitures et autres » de l'état des résultats.

Une partie de l'entente avec Project Co exige qu'elle fournisse certains services de fonctionnement et d'entretien jusqu'au 31 mai 2042. Le coût total restant de ces services est estimé à 86,2 M\$ sur la durée de l'entente. La majeure partie de ces coûts devrait être financée par le MSSLD directement ou au moyen du budget de fonctionnement du CAMH. Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, les coûts de fonctionnement et d'entretien de 2,5 M\$ (2,6 M\$ en 2016) sont présentés au poste « Fournitures et autres » de l'état des résultats. En outre, l'hôpital s'est engagé à effectuer le total des versements qui correspond à quelque 45,3 M\$ liés à l'entretien sur le cycle de vie des immobilisations au cours de la période restante de l'entente jusqu'au 31 mai 2042. Ces versements doivent également être financés quasi entièrement par le MSSLD et inclus dans les produits tirés du MSSLD.

Au 31 mars 2017, le CAMH a reçu des montants du MSSLD et de la Fondation dans le cadre du financement de la phase 1B du projet et a comptabilisé les montants à recevoir. Un débiteur à long terme de 90,6 M\$ (91,7 M\$ en 2016) et un débiteur à court terme de 2,2 M\$ (4,5 M\$ en 2016) provenant du MSSLD ont été comptabilisés au titre du financement consenti à recevoir (note 4). Les montants reçus et à recevoir jusqu'à présent sont inclus dans les apports de capital reportés (note 7).

L'entente relative au projet avec le MSSLD exige que le CAMH dépose tout montant reçu pour financer les sommes à verser à Project Co dans un compte bancaire soumis à restrictions. Au 31 mars 2017, un montant de 3,3 M\$ (6,7 M\$ en 2016) au titre des fonds reçus d'avance était inclus dans les liquidités soumises à restrictions à long terme et un montant de 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2016) dans les liquidités soumises à restrictions à court terme. Les montants sont classés selon que les fonds serviront à financer la tranche à court terme ou la tranche à long terme à verser à Project Co.

En lien avec la phase 1B, des lettres de crédit totalisant 495 102 \$ (593 196 \$ en 2016) en faveur de municipalités et de services publics ont été émises. Ces lettres de crédit ont été garanties au moyen d'une facilité de crédit de 15 M\$.

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

## c) Phase 1C

En février 2017, le MSSLD et le CAMH ont signé une entente visant la conception, la construction, le financement et l'entretien de deux nouveaux immeubles de la phase 1C de l'immeuble pour les soins aux patients et du centre de découverte et de partage des connaissances. Le MSSLD s'est engagé à fournir un financement allant jusqu'à 633 M\$ pour contribuer au coût du projet. Au 31 mars 2017, le CAMH a reçu 21,6 M\$ du MSSLD (21,6 M\$ en 2016) aux fins de la planification et de la conception du projet. Jusqu'à présent, le CAMH a engagé un montant de 37,4 M\$ (15,5 M\$ en 2016) en dépenses d'investissement, montant qui est inclus dans les immobilisations en cours (note 5). Le CAMH a comptabilisé pour l'exercice 2017 un débiteur à long terme de 17,5 M\$ provenant du MSSLD et de la Fondation (note 4). Le solde résiduel des fonds reçus d'avance pour la planification et la conception est inclus dans les liquidités soumises à restrictions à court terme, pour un montant de 1,7 M\$ (6,1 M\$ en 2016).

En mars 2017, le CAMH a conclu une entente de projet avec une société de construction indépendante, Plenary Health Phase 1C LP (Project Co), visant la conception, la construction, le financement et l'entretien (durée de 30 ans) des immeubles construits dans le cadre de la phase 1C, ce qui représente un engagement total de 741,8 M\$, avant les taxes. Au 31 mars 2017, le CAMH a comptabilisé un débiteur à long terme de 17,5 M\$.

## d) Autres projets de réaménagement

Au 31 mars 2017, le CAMH a comptabilisé un débiteur à court terme de 2,97 M\$ provenant de la Fondation (note 4) visant le financement d'autres projets, notamment la phase 2 de la solution de gestion de l'espace et de l'information clinique (CIS).

## 7 Apports de capital reportés

Les modifications au solde des apports de capital reportés sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	369 246 802	371 139 272
Déduction : amortissement des apports de capital reportés	(16 244 599)	(15 157 434)
Ajout : apports affectés à l'achat d'immobilisations	26 068 955	13 264 964
Solde à la fin de l'exercice	<u>379 071 158</u>	<u>369 246 802</u>

Les soldes indiqués ci-dessus comprennent des apports de 2 500 000 \$ (10 769 618 \$ en 2016) reçus mais non encore utilisés pour l'achat d'immobilisations (note 5).

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

## 8 Appports reportés

- a) Les appports reportés liés aux fonds de recherche représentent les subventions grevées d'affectations externes non utilisées pour la recherche. Les variations du solde des appports reportés liés aux fonds de recherche sont les suivantes :

	2017 \$	2016 \$
Solde au début de l'exercice	20 569 738	21 127 770
Montant reçu au cours de l'exercice	51 663 561	45 230 736
Montant comptabilisé dans les produits pendant l'exercice	<u>(48 910 903)</u>	<u>(45 788 768)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>23 322 396</u>	<u>20 569 738</u>

Les fonds ont été utilisés comme suit dans le cadre des activités de recherche :

	2017 \$	2016 \$
Traitements, salaires et avantages sociaux	23 857 198	22 072 334
Fournitures et autres	<u>24 862 581</u>	<u>23 454 379</u>
Total des fonds affectés aux activités de recherche pendant l'exercice	<u>48 719 779</u>	<u>45 526 713</u>

- b) Les autres appports reportés représentent les subventions et les dons grevés d'affectations externes pour différents programmes non utilisés. Les variations du solde des autres appports reportés sont les suivantes :

	2017 \$	2016 \$
Solde au début de l'exercice	8 315 972	1 927 868
Montant reçu au cours de l'exercice	40 281 656	37 986 557
Montant comptabilisé dans les produits pendant l'exercice	<u>(39 627 430)</u>	<u>(31 598 453)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>8 970 198</u>	<u>8 315 972</u>

## 9 Régimes d'avantages sociaux des employés

### a) Régimes de retraite interentreprises

Les cotisations du CAMH au HOOPP pour l'exercice se sont élevées à 15 094 246 \$ (14 085 797 \$ en 2016) et sont inscrites à titre de traitements, salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle aux fins comptables a été effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2016.

Les cotisations du CAMH au SEFPO pour l'exercice ont atteint 1 781 939 \$ (2 218 084 \$ en 2016) et sont inscrites à titre de traitements, salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats.



# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

## b) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite

Le CAMH offre des régimes de soins de santé et de soins dentaires à certains employés retraités. Au 31 mars de chaque exercice, le CAMH évalue ses obligations au titre des prestations constituées qu'il doit comptabiliser. Les informations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite du CAMH sont calculées en fonction de la plus récente évaluation actuarielle effectuée le 31 mars 2017.

Les avantages futurs du personnel au 31 mars comprennent les éléments suivants :

	2017 \$	2016 \$
Obligations au titre des prestations constituées (Gain) perte actuarielle non amortie	(1 462 900) (407 200)	(1 982 400) 219 900
Passif au titre des prestations constituées compris dans les créditeurs et charges à payer	(1 870 100)	(1 762 500)

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite du CAMH sont les suivantes :

	2017 \$	2016 \$
Coûts des prestations de la période	149 900	150 500
Amortissement des pertes actuarielles	20 700	24 300
Intérêts débiteurs	62 100	55 900
	232 700	230 700

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et les charges au titre des prestations du CAMH sont les suivantes :

	2017 %	2016 %
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,00	2,75
Taux tendanciel du coût des soins de santé	6,00	7,80
Taux tendanciel final du coût des soins de santé	4,50	5,00
Taux tendanciel du coût des soins dentaires	2,75	4,00
Charges au titre des prestations		
Taux d'actualisation	3,10	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé	6,00	7,80
Taux tendanciel final du coût des soins de santé	4,50	5,00

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

Les informations complémentaires sur les régimes à prestations déterminées postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite sont les suivantes :

	2017 \$	2016 \$
Cotisations patronales	125 100	115 200
Prestations versées	125 100	115 200

## 10 Entité affiliée

La Fondation du CAMH est une société indépendante sans capital social constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et est un organisme de charité enregistré aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Fondation est dotée de son propre conseil d'administration et est responsable de toutes les activités de financement effectuées au nom du CAMH et verse des subventions au CAMH pour l'appuyer dans ses projets. Les comptes de la Fondation ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

La Fondation a versé une subvention de 16 657 011 \$ (15 480 435 \$ en 2016) visant le financement des projets en immobilisations, des projets de recherche et d'autres activités de fonctionnement. Le solde à recevoir de la Fondation de 9 551 475 \$ (10 170 835 \$ en 2016) comprend les subventions à verser et les charges de fonctionnement payées par le CAMH au nom de la Fondation (note 4). Ces transactions font partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et approuvée par les deux parties.

## 11 Éventualités

- a) De temps à autre, le CAMH fait l'objet de poursuites en lien avec ses activités. Ces poursuites se situent à différents stades et, par conséquent, il n'est pas possible de déterminer le bien-fondé de ces poursuites ou d'estimer le passif potentiel s'y rattachant pour le CAMH, le cas échéant. Par conséquent, aucune provision importante n'a été constituée pour pallier une perte dans les états financiers.
- b) Le CAMH est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC ») et, par conséquent, a un intérêt financier dans le HIROC. Le HIROC consiste en une mise en commun des risques d'assurance de responsabilité civile des hôpitaux membres. Tous les membres du HIROC versent des primes annuelles déterminées selon une méthode actuarielle. Tous les participants peuvent être appelés à verser une cotisation supplémentaire si le HIROC subit des pertes pendant les années où ils étaient membres. Il n'y a pas eu de cotisation supplémentaire durant l'exercice clos le 31 mars 2017.

Depuis sa création en 1987, le HIROC a cumulé un excédent non affecté, correspondant à la totalité des primes versées par les participants majorées du revenu de placement, moins l'obligation au titre des réserves pour poursuites, les charges et les charges de fonctionnement. Chaque participant ayant un excédent de primes majoré du revenu de placement sur l'obligation à titre des réserves pour poursuites et les charges et les charges de fonctionnement a droit à des distributions sur sa quote-part de cet excédent non affecté au moment où ces distributions sont déclarées par le conseil d'administration du HIROC. Il n'y avait aucune distribution à recevoir du HIROC au 31 mars 2017.

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

## 12 Engagements

Les loyers minimaux annuels futurs pour les immeubles au centre-ville et les bureaux de services communautaires sont les suivants :

	\$
2018	2 915 435
2019	3 885 684
2020	3 373 272
2021	2 787 390
2022	2 610 176
Par la suite	<u>40 022 744</u>
	<u>55 594 701</u>

Outre les loyers minimaux, les baux prévoient généralement le paiement de divers frais de fonctionnement.

Les engagements liés au réaménagement sont décrits à la note 6 b).

## 13 Actif net grevé d'affectations internes

L'actif net grevé d'affectations internes se compose des éléments suivants :

	2017 \$	2016 \$
Immobilisations financées en interne	61 332 626	61 387 465
Montant mis de côté par le conseil des fiduciaires pour des projets de réaménagement et de TI et autres projets en immobilisations	<u>23 118 386</u>	<u>17 765 550</u>
	<u>84 451 012</u>	<u>79 153 015</u>

Au cours de l'exercice, le conseil des fiduciaires a approuvé le virement d'un montant net de 5 297 997 \$ (1 723 112 \$ en 2016) de l'actif non grevé d'affectations à l'actif net grevé d'affectations internes.

## 14 Instruments financiers

Les instruments financiers du CAMH se composent de la trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des débiteurs, des placements, des débiteurs à long terme, des créditeurs et charges à payer et des créditeurs à long terme.

Les instruments financiers du CAMH sont évalués comme suit :

<b>Actifs/passifs</b>	<b>Catégorie d'évaluation</b>
Trésorerie	juste valeur
Liquidités soumises à restrictions	juste valeur
Débiteurs	coût après amortissement
Placements	juste valeur/coût après amortissement
Débiteurs à long terme	coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	coût après amortissement
Créditeurs à long terme	coût après amortissement

### Évaluation de la juste valeur

Le classement suivant est utilisé pour décrire les données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 – données de marché autres que les prix cotés, qui sont observables pour un actif ou un passif, soit directement ou indirectement;
- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne reposent pas sur des données de marché observables; les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations internes et externes disponibles et les plus pertinentes et appropriées selon le type d'instrument financier à évaluer dans le but d'établir le prix de transaction qui aurait été établi à la date d'évaluation dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les billets à court terme et les obligations ont été classés dans les instruments financiers de niveau 1 et les fonds en gestion commune, dans les instruments financiers de niveau 2.

Les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, tandis que la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les intérêts débiteurs et créditeurs.

### Gestion des risques

Le CAMH est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques du CAMH se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à atténuer son incidence défavorable potentielle sur la performance financière du CAMH.

# Centre de toximanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2017

---

- Risque de marché

Le CAMH est exposé au risque de marché de par la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers découlant de la variation des prix du marché. Le risque de marché important auquel est exposé le CAMH est le risque de taux d'intérêt.

- Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements en titres à revenu fixe détenus par le CAMH et des crédateurs à long terme. Une variation des taux d'intérêt n'aurait aucune incidence sur les états financiers, car les placements en titres à revenu fixe sont évalués au coût après amortissement et les crédateurs ont un taux fixe, comme il est décrit à la note 6.

- Risque de crédit

Le CAMH est exposé au risque de crédit lorsqu'un patient ne paie pas des services non couverts par ses assurances et qu'un patient non résidant ne paie pas des services qui lui ont été offerts. Ce risque est courant dans les établissements hospitaliers, car ces derniers ont l'obligation de dispenser des soins à un patient, quelle que soit sa capacité de payer les services offerts. Le montant des débiteurs attribuable aux patients s'établit à 600 882 \$ au 31 mars 2017.

- Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le CAMH ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à l'échéance. Le CAMH tire une partie importante de ses produits de fonctionnement du gouvernement ontarien sans engagement ferme de ce dernier au regard du financement pour les exercices futurs. Le CAMH gère son risque de liquidité en faisant des prévisions concernant ses flux de trésorerie provenant de ses activités, en anticipant ses activités de placement et de financement et en préservant ses facilités de crédit afin de s'assurer qu'il dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ses exigences financières actuelles et futures. Le CAMH conclura des ententes d'emprunt afin d'obtenir du financement pour les immobilisations lorsque d'autres sources ne sont pas disponibles.

Les débiteurs viennent à échéance au cours des six prochains mois. Les échéances des autres passifs financiers figurent dans les notes annexes relatives à ces passifs.